

WEBINAIRE

Naviguer dans les eaux de la gestion des barrages

PRÉSENTÉ PAR



Abrinord
OBV de la rivière du Nord



Organisme de bassins versants
des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon

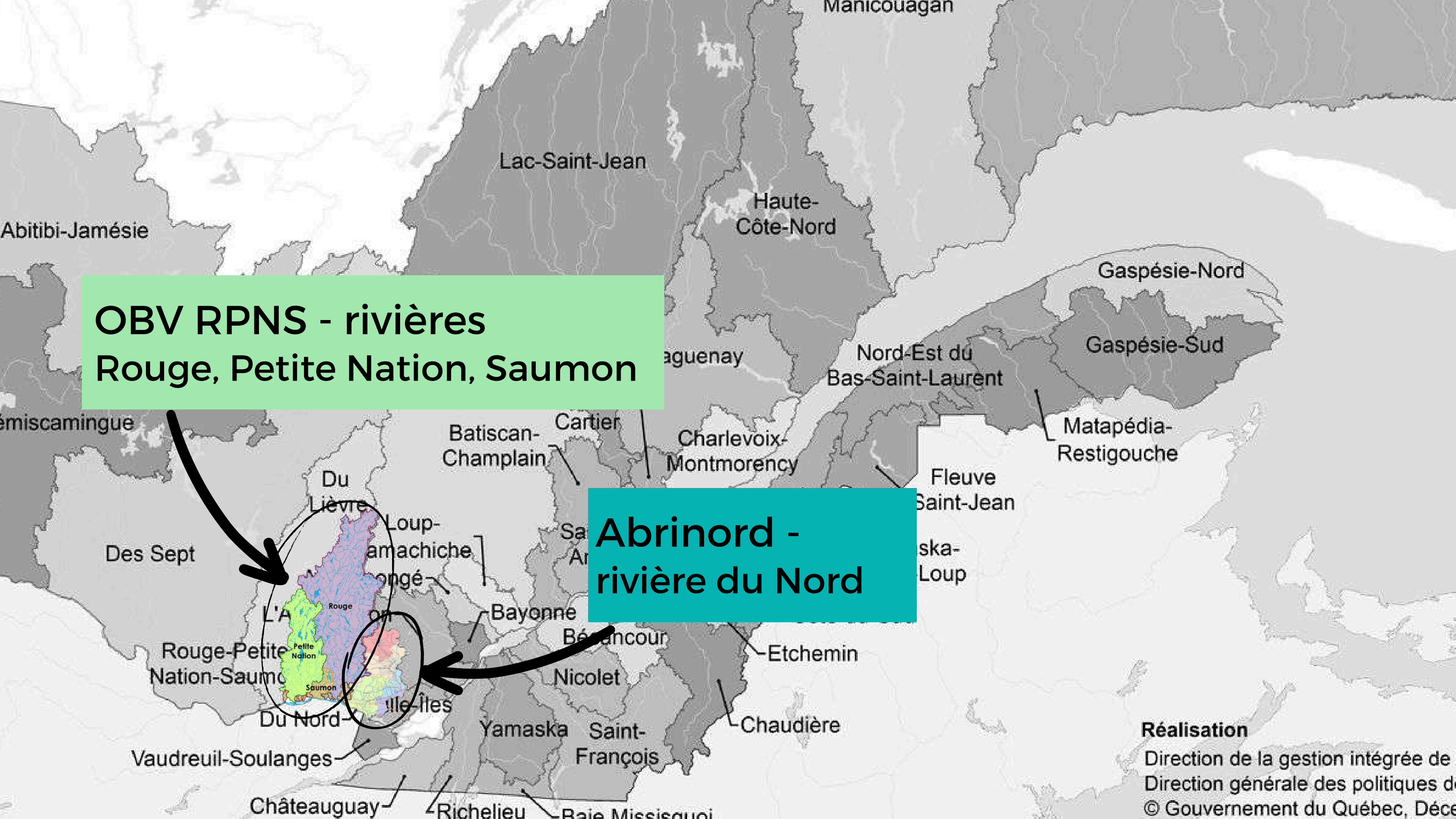
WEBINAIRE

MERCI À NOS PARTENAIRES



**OBV RPNS - rivières
Rouge, Petite Nation, Saumon**

**Abrinord -
rivière du Nord**



Réalisation

Direction de la gestion intégrée de
Direction générale des politiques d
© Gouvernement du Québec, Déce



Organismes de bassins versants de la rivière du Nord et des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon

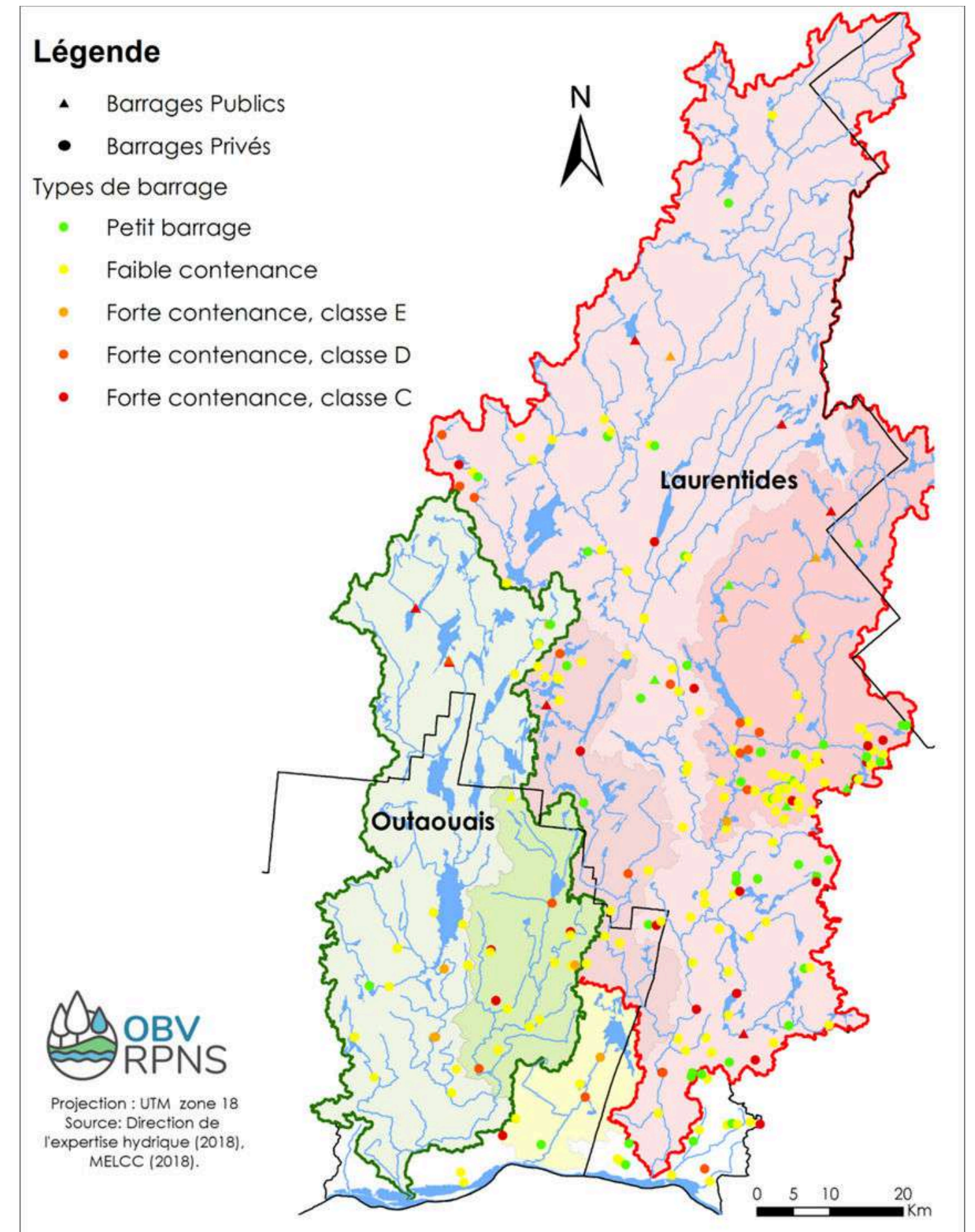
QUI SONT ABRINORD ET OBV RPNS ?

- Parmi les 40 organismes de bassins versants du Québec
- Mission: Agir, en concertation avec les divers acteurs du milieu, à l'implantation, à l'application et au développement de la gestion intégrée de l'eau (GIRE) dans les bassins versants pour en arriver à une meilleure protection de l'eau.
- Responsable de la réalisation de plusieurs projets sur leur territoire respectif
- Les enjeux :
 - Qualité
 - Quantité
 - Écosystèmes
 - Sécurité
 - Accessibilité
 - Culturalité

Zone de gestion



Organisme de bassins versants
des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon



Médias



ACTUALITÉS

Lacs privés, aide publique



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT-LA-PRESSE
Le lac Côte, dans la région de Lanaudière

(Québec) Dans les prochaines années, des milliers de barrages parsemant le territoire québécois devront être rénovés ou reconstruits, un travail imposant qui coûtera des centaines de millions de dollars. Mais qui doit payer pour ça ? Les riverains, qui bénéficient des lacs créés par ces ouvrages, ou l'ensemble des contribuables, même ceux qui ne peuvent s'y tremper l'orteil en pleine canicule ? Les villes demandent de l'aide.

Publié le 11 juin



Situation en chiffres



262 barrages

- 63 barrages à forte contenance (dont 2 barrages hydroélectriques)
- 144 barrages à faible contenance
- 55 petits barrages

Propriété des barrages

- 92% détenus par des propriétaires privés
- 8% détenus par le gouvernement et les municipalités

Les barrages servent à des fins

- 60%: activités récréatives et de villégiature
- 8%: régularisation des niveaux d'eau
- 32%: usages multiples ou inconnus

Situation en chiffres

Un total de 465 barrages (plus de 50% des barrages construits entre 1960 et 1980) :

- 112 à forte contenance
- 252 à faible contenance
- 101 petits barrages

Propriété des barrages

- 80% détenus par des propriétaires privés
- 20% détenus par le gouvernement et les municipalités

Les barrages servent à des fins :

- 95% activités récréatives et de villégiature
- 5% régularisation des niveaux d'eau, usages multiples ou inconnus

40% des gestionnaires sont préoccupés par l'adaptation face aux changements climatiques



COMPTE RENDU ATELIER DE CONCERTATION



BARRAGES ANTHROPIQUES

PRÉSENTÉ PAR



- Quand : 11 novembre 2022
- Nombre de participants : 63
- Présentation de la Direction générale des barrages (DGB)
- Atelier de concertation

DISCUSSION

+

RÉFLEXION



+

PARTAGE D'IDÉES

**PISTES DE
SOLUTIONS**

Les enjeux

de la gestion des barrages anthropiques



Manque
d'information



Variabilité des
niveaux d'eau



Évolution des
usages



Fardeau légal
et financier



Impact sur
l'environnement

Atelier de concertation

Mises en situation

3 mises en situation ont été développées

- Préciser les problématiques vécues par les usagers du bassin versant en lien avec les barrages
- Exposer les défis de gestion vécus par les propriétaires de barrages

Les participants interagissaient selon une fonction assignée par l'équipe d'organisation, différent de leur rôle d'origine dans le but d'encourager la compassion et la compréhension.

Responsabilité et entretien

Exemple :

Un barrage qui crée un lac de retenue à usage récréatif est désuet. Le nouveau propriétaire héritier prend la décision de démanteler le barrage, car il est trop coûteux à entretenir.

Les pistes de solutions proposées

Riverain en amont :

- Discuter avec le propriétaire des programmes de subventions disponibles et de la possibilité de leur participation monétaire dans la réfection
- Créer une association de lac et gérer le barrage

Spécialiste de la faune et de la flore :

- Mettre en place des aménagements fauniques
- Envisager une solution alternative : réduire le volume du lac

Propriétaire de barrage :

- Effectuer une étude environnementale
- Transformer le barrage vers un barrage de faible contenance
- Céder le barrage

Constats

Le manque de financement et de soutien aux propriétaires de barrages privés de la part du gouvernement du Québec

Le manque d'information scientifique empêchant les parties prenantes de bien comprendre les comportements hydrologiques des cours d'eau face aux modes de gestion des barrages

Le manque de communication entre les gestionnaires de barrages et les autres acteurs

Le manque d'informations et de compréhension sur les impacts environnementaux

Le manque de soutien, l'absence de données et les difficultés de compréhension qui représentent souvent la source des conflits affectant les parties